



Blonay, le 2 septembre 2022

Préavis N° 23-2022 concernant le remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable dans le chemin du Chevalet entre la chambre des Allamands et le lieu-dit « Saumont »

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 30 août 2022 présidée par Monsieur Yves Filippozzi, président.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 23-2022,

où les commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité (65 oui, 0 voix contraire et 0 abstention), les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable dans le chemin du chevalet entre la chambre des Allamands et le lieu dit « Saumont » ;
- Lui accorder à cet effet un crédit de CHF 1'060'000.- TTC ;
- Financer, en cas de nécessité, tout ou partie de la dépense par un emprunt ;
- Amortir l'investissement sur une durée de 30 ans au maximum conformément au règlement sur la comptabilité des communes

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 30 août 2022.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Yves Filippozzi



La secrétaire

Ariane Wunderli